Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 029-212902894-20251127-2025_21-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGARVAN

Nombre de Membres en exercice : 9

Nombre de Membres présents : 6
Nombre de procurations : 0
Nombre de suffrages exprimés : 6
Vote pour : 6
Vote contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 20/11/2025

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Rémi CARPENTIER, Maire.

PRESENTS (ES) : CARPENTIER Rémi, GOARZIN Geneviève, LE MENN Jean, MARTIN Isabelle, STROMBONI Paule, COULOMB Yannig.

ABSENT (S) (ES) EXCUSE (S) (ES):

ABSENT (S) (ES) NON EXCUSE (S) (ES) : CAMUS Jean-Michel, CONGARD Laurent, AUFFRET Arthur.

PROCURATION :

SECRETAIRE DE SÉANCE : STROMBONI Paule.

DELIBERATION N° 2025-21

OBJET : ACQUISITION D'UN CHARGEUR ET D'UN GODET POUR LE TRACTEUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il a trouvé une offre pour un chargeur et un godet pour le tracteur au prix de 2 500 € auprès d'un particulier, Monsieur Didier SUTEAU domicilié à Orée d'Anjou.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide l'acquisition à Monsieur Didier SUTEAU du chargeur et du godet au prix de 2 500 €.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

